ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Salles de spectacles: Paris

Question écrite n° 36696

Texte de la question

M Michel Charzat attire l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de l'Opera-Comique. Alors que la salle vient d'etre renovee, que l'equipement technique a ete modernise en 1982 et qu'il existe, en magasin, un repertoire permettant deux ans de representations, aucune programmation n'est prevue apres le 15 juin 1988. Cette situation suscite une legitime inquietude tant aupres du personnel de l'Opera-Comique qu'aupres de milliers d'amateurs d'art lyrique. L'Opera-Comique, en tant qu'expression musicale, participe a part entiere au patrimoine culturel de notre pays. De plus, il connait depuis quelque temps un veritable renouveau comme en temoigne l'importance du taux de frequentation de la salle Favart lors des dernieres representations. Aussi il lui demande de bien vouloir lui preciser les dispositions qu'il entend prendre afin de preserver et de promouvoir les activites de l'Opera-Comique et de l'art lyrique a Paris.

Données clés

Auteur : M. Charzat Michel
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36696
Rubrique : Spectacles
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 656